

Procédure de licenciement engagée sur le DS Force Ouvrière. Mais où cela s'arrêtera-t-il ?

Que pensez-vous des 2 autres convocations de salariés protégés CGT en vue d'entretiens disciplinaires pouvant aboutir à des sanctions et même à des licenciements ? **La procédure de licenciement contre notre DS est lancée, les autres vont-elles suivre ?**

Doit-on accepter qu'elle bafoue impunément la protection de ces salariés qui ne demandent qu'à exercer leurs fonctions syndicales sans entrave et dans l'intérêt de la collectivité ?

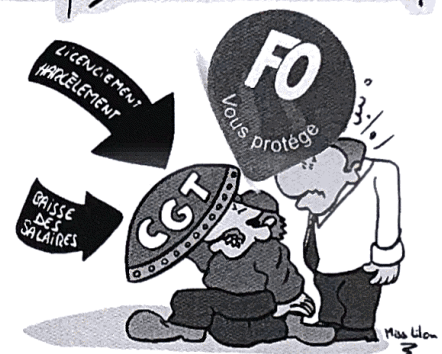
Qui vous défendra si vous vous retrouvez à leurs places ?

Les votes et avis consultatifs en CSE seront-ils vraiment représentatifs, si certains élus se retrouvent licenciés ?

En cas de PSE, croyez-vous que les plans de départ seront équitables ?

Les personnes que vous avez élues pourront-elles négocier ?

LES SYNDICATS VOUS PROTÈGENT !



Bien que cet accord n'existe peut-être plus actuellement. Au Canada en 2007 MAGNA signe un accord cadre d'équité avec le plus gros syndicat du pays TCA.

« Travailleurs Canadiens de l'Automobile ».

En vertu de cette entente TCA aurait été invité à organiser les usines de la société en échange de l'abandon par le syndicat de son droit de grève des procédures de griefs et autres principes syndicaux.



Voulez-vous laisser libre de toute contrainte MAGNA à Bordeaux comme cela a été fait ailleurs ?

Que pensez des nouveaux mots dans la bouche de nos dirigeants : **Les R.P.S ?**

Risques psychosociaux :

- Un commentaire sur Facebook : Traumatisme.
- Un haussement de voix : Traumatisme.
- Une contestation : Traumatisme.
- Un heurt verbal entre collègue : Traumatisme
- Une menace de grève, un Tract : Traumatisme
- Une réunion un peu trop houleuse ou des NAO animées. Traumatisme.

Cependant le discours de nos dirigeants:

Des ordres incompréhensibles de l'encadrement, des réunions à ne plus finir, du flicage dans l'atelier, le transfert des responsabilités de l'employeur sur les salariés (accidents de travail).

Ce n'est pas traumatisant ?

En 2020 en Serbie. Le président d'un syndicat local est victime de harcèlement en raison de son action syndicale avant d'être licencié par MAGNA SEATING.

Accepterons-nous, ce genre de délits d'entrave sur notre site ?



Exceptionnellement à l'affiche le
Mardi 27 Avril à 13H00.

**Rdv Usine Magna Getrag-Ford
Blanquefort.**

Séance Gratuite, réservation non obligatoire.

Venez nombreux pour montrer votre soutien aux délégués syndicaux et faire arrêter dans notre entreprise ce climat de peur...

Nous gagnerons ensemble la protection et la pérennité du site de Bordeaux.

Contactez-nous à : fo.gft.bx@gmail.com



Permanences au local FO, les lundis de 13H à 15H.

Rendez-nous visite sur **Facebook : [FO GFT Bordeaux](#)**